EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 12 février 2021, se sont réunis à la salle Jacques Michaux à L'Aigle, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Daniel MARIE a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUÉDARD, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS, François BRIZARD, Christian BARBIER, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Pascal GUEUGNON, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Fleur GOSSELIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Dominique LORMEAU
Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

Représentés : Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD
François HUREL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	50
VOTANTS	53

CONVOCATION

Datée	du 12/02/21
Affichée	du 12/02/21

OBJET

Créations et suppressions d'emplois permanents

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-025-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Pour les besoins du service, il convient de procéder, à compter du 1er février 2021, à la création des emplois suivants :

- ✓ 1 emploi permanent, à temps complet, au grade d'attaché territorial (filière administrative, catégorie A) en vue du recrutement d'un chargé du développement économique et suite au départ en retraite, au 01/01/2021, d'un agent ayant le grade d'ingénieur
- ✓ 1 emploi permanent, à temps complet, au grade d'attaché hors classe (filière administrative, catégorie A) en vue du recrutement du Directeur Général des Services

Parallèlement à ces créations, il convient de supprimer les emplois d'ingénieur et d'attaché principal.

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,
- Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil communautaire le 10 décembre 2020 avec effet au 15 décembre 2020,
- Considérant les besoins du service,
- Vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 26 janvier 2021,

Le Conseil après en avoir délibéré :

➢ **CRÉE**, au tableau des emplois,

- ✓ Un emploi permanent à temps complet à raison de 35/35ème, au grade d'attaché territorial
- ✓ Un emploi permanent à temps complet à raison de 35/35ème, au grade d'attaché hors classe.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-025-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 à défaut de candidats relevant du statut de la Fonction Publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme d'études supérieures ou d'une expérience professionnelle dans des fonctions similaires.
Le traitement sera calculé selon les modalités réglementaires auquel s'ajoute le supplément familial de traitement et, le cas échéant, les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante.

- **SUPPRIME**, au tableau des emplois :
  - ✓ Un emploi permanent à temps complet au grade d'ingénieur,
  - ✓ Un emploi permanent à temps complet au grade d'attaché principal,
- **AUTORISE** le Président à signer les arrêtés ou, le cas échéant, les contrats y relatifs,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget, au chapitre et articles prévus à cet effet.

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Le tableau des effectifs sera, à la date du 1er février 2021, le suivant :

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-025-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021

TABLEAU DES EMPLOIS

DATE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL AU 18/02/2021
DATE DE PRISE D'EFFET DU TABLEAU AU 01/02/2021

GRADE	CATEGORIE	DUREE HEBDO en 35ème	EFFECTIF AVANT MODIFICATION	ETP AVANT MODIFICATION	CREATION PROPOSEE AU VOTE	SUPPRESSION PROPOSEE AU VOTE	EFFECTIF APRES MODIFICATION	ETP APRES MODIFICATION
FILIERE ADMINISTRATIVE								
DGS (emploi fonctionnel)	A	35	1	1,00			1,00	1,00
DGA (emploi fonctionnel)	A	35	1	1,00			1,00	1,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	35	1	1,00			1,00	1,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	35	0	0,00	1,00		1,00	1,00
ATTACHE PPAL	A	35	3	3,00		1,00	2,00	2,00
ATTACHE	A	35	3	3,00	1,00		4,00	4,00
REDACTEUR PPAL 1ERE CLASSE	B	35	4	4,00			4,00	4,00
REDACTEUR PPAL 2EME CLASSE	B	35	1	1,00			1,00	1,00
REDACTEUR PPAL 2EME CLASSE	B	18,34	1	0,52			1,00	0,53
REDACTEUR	B	35	5	5,00			5,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	35	4	4,00			4,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	34	1	0,97			1,00	0,97
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	C	35	5	5,00			5,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	35	10	10,00			10,00	10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C			0,00			0,00	0,00
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			40	39,50	2	1,00	41,00	40,50
FILIERE TECHNIQUE								
INGENIEUR	A	35	3	3,00		1,00	2,00	2,00
TECHNICIEN PPAL 1ERE CLASSE	B	35	2	2,00			2,00	2,00
TECHNICIEN PPAL 2EME CLASSE	B	35	1	1,00			1,00	1,00
TECHNICIEN	B	35	2	2,00			2,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	35	2	2,00			2,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	29,5	1	0,84			1,00	0,84
AGENT DE MAITRISE	C	35	4	4,00			4,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	35	4	4,00			4,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	31,81	1	0,90			1,00	0,90
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	27,48	1	0,78			1,00	0,78
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	24,72	1	0,71			1,00	0,71
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	26,77	1	0,76			1,00	0,76
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	35	24	24,00			24,00	24,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	33,86	1	0,97			1,00	0,97
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	33,07	1	0,94			1,00	0,94
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	31,69	1	0,91			1,00	0,91
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	24	1	0,69			1,00	0,69
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	22,86	1	0,65			1,00	0,65
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	28,7	1	0,82			1,00	0,82
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	24,5	1	0,70			1,00	0,70
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	34,01	1	0,97			1,00	0,97
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	33,27	1	0,95			1,00	0,95
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	33	1	0,94			1,00	0,94
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	32,71	1	0,93			1,00	0,93
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	29	1	0,83			1,00	0,83
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	24,31	1	0,69			1,00	0,69
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	23,76	1	0,68			1,00	0,68
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	19,29	1	0,55			1,00	0,55
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	18,94	1	0,54			1,00	0,54
ADJOINT TECHNIQUE	C	35	19	19,00			19,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	32,57	1	0,93			1,00	0,93

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-025-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021

ADJOINT TECHNIQUE	C	32	2	1,83			2,00	1,83
ADJOINT TECHNIQUE	C	31,83	1	0,91			1,00	0,91
ADJOINT TECHNIQUE	C	30,71	1	0,88			1,00	0,88
ADJOINT TECHNIQUE	C	30,5	1	0,87			1,00	0,87
ADJOINT TECHNIQUE	C	29,14	1	0,83			1,00	0,83
ADJOINT TECHNIQUE	C	28,35	1	0,81			1,00	0,81
ADJOINT TECHNIQUE	C	25,99	1	0,74			1,00	0,74
ADJOINT TECHNIQUE	C	24	1	0,69			1,00	0,69
ADJOINT TECHNIQUE	C	23,91	1	0,68			1,00	0,68
ADJOINT TECHNIQUE	C	22,25	1	0,64			1,00	0,64
ADJOINT TECHNIQUE	C	21,89	1	0,63			1,00	0,63
ADJOINT TECHNIQUE	C	17,43	1	0,50			1,00	0,50
ADJOINT TECHNIQUE	C	17	1	0,49			1,00	0,49
ADJOINT TECHNIQUE	C	14	1	0,40			1,00	0,40
ADJOINT TECHNIQUE	C	13,22	1	0,38			1,00	0,38
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			88	88,96	0	1,00	87,00	87,96
FILIERE ANIMATION								
ADJOINT ANIMATION PPAL 2EME CLASSE	C	35	3	3,00			3,00	3,00
ADJOINT ANIMATION	C	18	1	0,51			1,00	0,51
TOTAL FILIERE ANIMATION			4	3,51	0	0,00	4,00	3,51
FILIERE MEDICO SOCIALE								
ADEM PPAL 1ERE CLASSE	C	35	5	5,00			5,00	5,00
ADEM PPAL 1ERE CLASSE	C	33,07	1	0,94			1,00	0,94
ADEM PPAL 1ERE CLASSE	C	31,09	1	0,89			1,00	0,89
ADEM PPAL 1ERE CLASSE	C	28,5	1	0,81			1,00	0,81
ADEM PPAL 1ERE CLASSE	C	30,07	1	0,86			1,00	0,86
ADEM PPAL 2EME CLASSE	C	35	2	2,00			2,00	2,00
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			11	10,51	0	0,00	11,00	10,51
FILIERE CULTURELLE								
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1ERE CLASSE	C	35	1	1,00			1,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CLASSE	C	35	1	1,00			1,00	1,00
TOTAL FILIERE CULTURELLE			2	2,00	0	0,00	2,00	2,00
FILIERE SPORTIVE								
ETAPS PPAL 1ERE CLASSE	B	35	0	0,00			0,00	0,00
ETAPS PPAL 2EME CLASSE	B	35	1	1,00			1,00	1,00
ETAPS	B	35	6	6,00			6,00	6,00
ETAPS	B	17	1	0,49			1,00	0,49
TOTAL FILIERE SPORTIVE			8	7,49	0	0,00	8,00	7,49
TOTAL GENERAL			163	151,97	3,00	2,00	163,00	151,97

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-025-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021